

Champagne-Ardenne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la <u>Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est</u> et de la <u>DRAAF</u>

BSV n°38 - 27 novembre 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



COLZA

Stade: stade rosette majoritairement.

Altise: taux d'infestation larvaire faible à moyen. Evaluer l'infestation larvaire par la méthode

Berlèse.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous : Rapports techniques sur les résistances en France – R4P (r4p-inra.fr)



Prévisions météo à 7 jours :

JEUDI 28	VENDREDI 29	SAMEDI 30	DIMANCHE 01	LUNDI 02	MARDI 03	MERCREDI 04
				7///	7///	90
5° / 9° ➤ 5 km/h	2° / 8° ∢ 15 km/h	-1° / 6° ▼ 5 km/h	-1° / 9° • 10 km/h	3° / 12° 4 15 km/h	3° / 9° √ 15 km/h	1° / 7°
₽ 3 Killy II	13 KIII/II	4 Skillyll	F IOKIII/II	4 13 KHI/H	4 13 KHI/H	4 ISKIII/II

(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 27/11/2024 à 15h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)

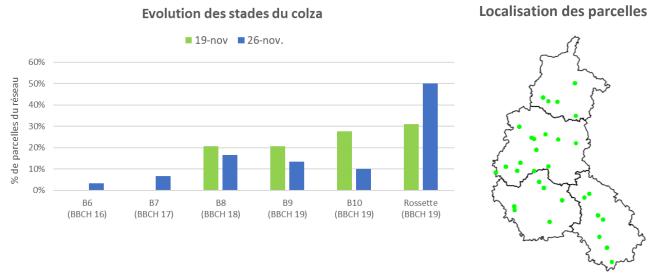


(Source : Météo France, ville de Chaumont, 27/11/2024 à 15h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)



1 Stades phénologiques

30 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades vont du stade 6 feuilles (BBCH 16) au stade rosette (BBCH19). Les parcelles présentent de belle biomasse en général.

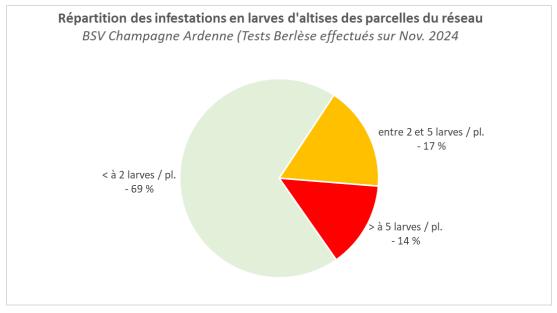


2 Grosses altises (Psylliodes chrysocephala)

Une description des larves de grosses altises est faite dans le BSV n°33.

a. Observations

Sur le mois de novembre, des tests Berlèse ont été réalisés sur 34 parcelles du réseau BSV. Les résultats confirment une forte hétérogénéité d'infestation entre les parcelles. 69 % des parcelles présentent des infestation faibles, inférieures à 2 larves par plantes. Les infestations sont moyennes pour 17 % des parcelles (2 et 5 larves par plantes) et fortes pour 14 % des parcelles (plus de 5 larves/plantes). 3 parcelles de la Marne présentent des infestations supérieures à 10 larves/plante.



Commune	Département	Nbre de larves/plante
SAPOGNE-ET-FEUCHÈRES	08	0.0
SAULCES-CHAMPENOISES	08	0.0
PERTHES	08	0.4
TAIZY	08	0.5
MONTCHEUTIN	08	0.6
ANNELLES	08	3.7
BRIENNE-LA-VIEILLE	10	0.5
FAUX-VILLECERF	10	0.6
NEUVILLE-SUR-VANNE	10	0.7
BOURGUIGNONS	10	1.0
SEMOINE	10	2.0
BROUSSY-LE-GRAND	51	0.3
BLANCS-COTEAUX	51	0.5
WARGEMOULIN-HURLUS	51	0.5
LIVRY-LOUVERCY	51	0.6
CONFLANS-SUR-SEINE	51	1.0
POCANCY	51	1.2
BRUGNY-VAUDANCOURT	51	1.7
SOUDÉ	51	1.8
LA NOUE	51	2.0
SAINT-BON	51	2.0
AVENAY-VAL-D'OR	51	2.2
GAYE	51	3.0
LA CHEPPE	51	8.0
PUISIEULX	51	12.1
SOMME-VESLE	51	14.0
MATOUGUES	51	22.0
TREIX	52	0.2
MORANCOURT	52	0.2
BOLOGNE	52	1.0
LEFFONDS	52	1.1
NOIDANT-LE-ROCHEUX	52	1.3
VILLIERS-LE-SEC	52	1.5
DOMMARTIN-LE-SAINT-PÈRE	52	5.5

b. Seuil indicatif de risque

Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse.

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.

Le risque est fort lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.

Entre ces 2 seuils, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc) qui va caractériser le risque.

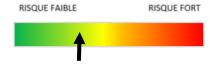
La grille de risque simplifiée à droite permet d'aider au diagnostic.

Infestation larvaire	Risque agronomique		
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort	
Entre 2-3 et 5	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort	
larves / plante	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen	
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible	

c. Analyse de risque

La présence de larves est hétérogène d'une parcelle à une autre. Pour les tests Berlèse effectués sur le réseau BSV, les infestations sont, dans la grande majorité des cas, faibles à modérées. De nouveaux résultats montrent cependant que les infestations peuvent être importantes dans certaines situations.

Pour les parcelles de colza qui présentent de belles biomasses sans arrêt de croissance, le risque est pour l'instant faible à modéré, mais demande de connaître l'infestation larvaire tout-de-même. Le risque peut être plus important pour les parcelles ou la biomasse des plantes est plus faible.





Le groupe GROSSE ALTISE/COLZA/PYRETHRINOÏDES DE SYNTHESE est exposé à un risque de résistance. Plus d'informations sur : https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur

d. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza au stade 3-4 feuilles lors de l'arrivée des grosses altises et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des ravageurs.

Contre les larves, les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 300 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations: Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Mariama CORBEL - mariama.corbel@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".